

Augmentation des salaires : la grande illusion

L'Insee vient de publier son étude annuelle : **les salaires dans le secteur privé pour 2017**.
(Insee Première N°1798 Avril 2020)

Notons tout d'abord que cette publication intervient en avril 2020 comme celle pour les salaires 2016 était intervenue en avril 2019. Si on comprend bien que, l'étude étant faite avec les déclarations réelles des entreprises, il est difficile de l'effectuer en 2018 (N+1), en revanche, attendre jusqu'en avril N+3 est inadmissible.

C'est aussi un moyen commode pour les médias de ne pas en parler car c'est une information certes importante mais beaucoup trop tardive. Les évolutions de salaires pour 2017 ont été traitées fin 2016 ! Et, en plus, ce type de publication vient systématiquement contrarier tout ce que les médias (et aussi les « experts » auxquels ils font appel, les économistes orthodoxes et les think tank libéraux) ont dit de ces évolutions, des salaires en général, et contrarier aussi les conclusions que tout ce petit monde en tire généralement s'agissant de la compétitivité par exemple.

Le salaire net moyen augmente, pour 2017, de 0,9 % en valeur réelle.

On dit aussi en euros constants. C'est à dire que la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC y compris tabac, ensemble des ménages : 1 % pour 2017) est systématiquement défalquée des évolutions de salaires.

Comme d'habitude les médias avaient fait état de prévisions bien supérieures et bien sûr ne sont pas revenus sur ces quasi fake news, moins énormes cependant que pour 2012 et 2013(1). En réalité les chiffres donnés par les médias, chiffres qu'ils tiennent de cabinet de recrutement ou de cabinet de courtiers/actuaire, ne concernent que des cadres ou des professions bien spécialisées et s'appliquent à une année entière. Or seuls 54 % des salariés font une année entière dans un même travail. 54 % seulement ! Ceux là bénéficient d'augmentation de salaires plus élevées mais le 0,9 % résulte bien sûr de la moyenne de toutes les augmentations de salaires. Ainsi, les progressions de salaire de ceux qui ne restent pas un an dans une entreprise sont moins élevées que la moyenne.

Tableau des évolutions (en%) du salaire net, en euros constants de 2011 à 2017 par déciles :

Déciles	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	S
1	+0,7	+0,1	+0,6	+0,1	-0,6	-0,1	+0,3	+1,1
2	+0,6	+0,1	+0,6	+0,1	-0,5	-0,2	+0,2	+0,9
3	+0,7	+0,2	+0,6	+0,1	-0,4	-0,4	+0,2	+1,0
4	+0,8	+0,3	+0,7	+0,1	-0,3	-0,5	+0,1	+1,2
Médiane	+0,9	+0,4	+0,7	+0,1	-0,1	-0,6	+0,1	+1,5
6	+1,0	+0,5	+0,8	+0,2	0,0	-0,5	+0,1	+2,1
7	+1,1	+0,4	+1,0	+0,4	0,0	-0,4	+0,1	+2,6
8	+1,0	+0,4	+1,3	+0,8	0,0	-0,2	+0,4	+3,7
9	+1,0	+0,5	+1,3	+1,0	-0,2	-0,1	+0,5	+4,0
Moyenne	+0,9	+0,5	+1,1	+0,5	-0,3	-0,4	+0,2	+2,5

- S représente la progression des salaires du 1/1/ 2011 au 31/12/2017 à très peu près.

- Les 10 % plus bas salaires ont augmenté de 0,7 % en 2017, de 0,3 % en 2011, et de 1,1 % de 2011 à 2017 (7 années)

.../...

La première observation que l'on peut faire est que la progression des salaires réels (à euros constants) de 2011 à 2017, est vraiment très peu élevée. La quasi totalité des personnes non spécialistes interrogés sur leur idée quant à cette progression, répondent : autour de +7,0 %! (soit environ 1% par an au delà de l'inflation.....)

On voit aussi que si la progression des salaires de 2011 à 2017 est de +2,5 % en « moyenne », la progression du salaire « médian » (50 % des salaires au dessus, 50 % en dessous) est seulement de 1,5 %, ce qui traduit le fait, bien visible sur le tableau, que les hauts salaires progressent plus vite que les bas salaires. Un exemple pour bien comprendre ce mécanisme : supposons qu'un haut salaire (au dessus de la moyenne) augmente beaucoup et qu'aucun autre salaire (haut salaire ou bas salaire) ne soit modifié, alors le salaire « moyen » est modifié, en hausse, alors même qu'aucun bas salaire n'a bougé ! En revanche, le salaire « médian » est resté le même.

Si on prend les 2°,3°,4° déciles on constate une progression de 1,0 % en moyenne entre 2011 et 2017, et si on prend les 6°,7°,et 8° déciles, une progression de 2,8 %, donc largement plus. Cela ne fait bien sûr qu'augmenter les inégalités et rappelons que l'étude porte sur 7 années !

Or la progression du coût de la vie pour un ménage « ouvrier » et, en général, plus importante que pour un ménage « cadre » (2). Il y a donc toutes les chances qu'en réalité, pour les petits salaires, il n'y ait aucune progression du pouvoir d'achat sur les 7 années étudiées. (Et peut être pire une régression de ce pouvoir d'achat !).

N'y a-t-il pas là une explication du mouvement des « gilets jaunes » ?

Cette non progression du pouvoir d'achat pour une large partie de la population n'est pas retracée par les médias qui, bien au contraire se lamentent en général sur les hausses de salaire toujours trop importantes à leurs yeux (sauf bien sûr pour le dernier et plus haut centile : les cadres dirigeants et les grands patrons !).

De ce fait largement manipulées sont les études sur la compétitivité de la France. Rappelons à cet égard que dans l'industrie manufacturière, les salaires allemands sont bien supérieurs aux salaires français, qu'au Royaume uni, des charges obligatoires de retraite dans l'industrie métallurgique ne sont pas prises en compte etc. etc.

En fait sur les salaires, les citoyens bénéficient ainsi d'une information faussée.

(1) Dans ce concert, le quotidien Le Monde, grand pourfendeur de « fake news », s'était particulièrement distingué en 2012 et 2013. Pour 2012 (LM060912) :« **Les salaires du privé ne connaissent pas trop la crise** », on lit en effet :« Les salaires du privé devraient augmenter en moyenne de 2,8 % en 2012 et de 2,9 % en 2013.Compte tenu de l'inflation (de l'ordre de 2,1 % en 2012) les salaires du privé augmenteraient de 0,7 % en termes réels cette année... ». Rappelons que le salaire moyen net a baissé en termes réels de 0,4 %! Et pour 2013 (LM 131213) : « Salaires : l'exception française » Le Monde critique « l'absence de réactivité des salaires à la crise » en se servant abondamment des textes du COE Rexecode, l'Institut du Medef, pour étayer ses dires. Rappelons que pour 2013 le salaire moyen net en termes réels a baissé de 0,3 %. Il ne semble pas que ce quotidien soit revenu sur ses propos....

(2) L'Indice des Prix à la Consommation, l'inflation telle que vue par l'Insee, pose aujourd'hui de plus en plus de problèmes. On ne peut les traiter ici.